# † Léon Charrière

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **5 (1939)**

Heft 79

PDF erstellt am: **23.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

Le maire, M. L. Borne, avait eu un éclair de génie. La municipalité ouvrirait une salle à ses frais et y présenterait des films. Ce fut un tollé général dans le public. Comment! Non seulement la ville surtaxait, mais elle ferait concurrence à l'exploitation!

La proposition du maire fit long feu.

## ANGLETERRE.

La «British Standards Institution» a donné, après des recherches précises, une définition et un standard précis pour ce qu'on appelle le «Safety Film» (film ininflammable). Il a adopté comme base «l'essai Lehman», qui avait été recommandé au VIIe Congrès International de Photographie Scientifique et Appliquée. Il a adopté aussi un «essai rapide» pour se rendre compte tout de suite et exactement si tel film peut être classé comme «Safety».

### Une Nouvelle Salle spécialisée dans la projection des Films français à Londres.

Londres va posséder une salle spécialisée de plus pour la projection des films français. Ce nouveau cinéma — l'Embassy — est actuellement en construction à Tottenham Court Road, tout près du Dominion Cinema, à deux pas d'Oxford Street, et sera inauguré dans le courant de septembre.

L'Embassy portera à sept le nombre des salles de Londres donnant des films français. Ce sont l'Academy, le Berkeley, le Studio One, le Paris, le Curzon et le Cinephone (ce dernier également en construction).

## ALLEMAGNE

### Version allemande d'un Film de Tino Rossi.

La censure vient de donner son visa pour la version allemande du film *Naples au Baiser de feu* que l'Adler film a synchronisée en allemand. Les chansons du célèbre artiste seront probablement enregistrées par Tino Rossi lui-même en allemand.

Rappelons que depuis son séjour à Berlin et le triomphal succès de la version originale du film *Naples au Baiser de feu*, Tino Rossi est devenu très populaire en Allemagne.

### Répétons-le: Le cinéma n'est pas le théâtre.

Emile Jannings déclare à l'occasion de ses vingt-cinq ans d'écran:

«Un acteur ou un cinéaste ne doivent pas considérer le cinéma uniquement du point de vue théâtral. Le théâtre est une école, il prépare, mais là s'arrête son rôle. Le théâtre est pour un acteur ou un metteur en scène qui se destine au cinéma, un stage, comme pour un futur médecin le séjour dans un hôpital.

«Le cinéma est d'abord mimique. Or, la parole tue la mimique. Le cinéma offre des moyens d'expression bien divers. Un acteur peut au théâtre exprimer des sentiments, obtenir des effets sans que lui-même prenne part à la vie de son personnage, mais au cinéma cela est impossible. L'objectif découvre impitoyablement l'état intérieur de l'acteur. Un acteur virtuose intéressera, mais il laissera froid.

«Le public doit être ému, mais pour l'émouvoir il faut lui donner la certitude que l'être qui se meut sur l'écran est lui-même ému: au cinéma ce que l'acteur lui-même ne ressent pas, se perd dans le vide.

Voici les deux premières remarques que je fis lors de mes débuts cinématographiques.

«Au théâtre, j'avais toujours cru qu'il n'y avait pas de «ismes» dans l'art. Pas de romantisme, pas de naturalisme . . . , mais j'ai dû admettre que le cinéma en connaissait un: l'Expressionisme. Certes, aujourd'hui, le parlant a beaucoup modifié, mais non pas le fond des choses. Nous autres de la vieille école, avons appris à nous exprimer avec le visage, et cela a été le meilleur apprentissage. Car ce qui est essentiel au cinéma, c'est l'effet optique. Le spectateur regarde, avant d'écouter. La parole est un complément. L'image reste à la base du film.

«Ceux qui, aujourd'hui, soutiennent que l'image doit servir et souligner la parole, n'ont jamais rien compris et ne comprendront rien au cinéma. Le cinéma ne peut être uniquement destiné à enregistrer du théâtre.»

## YOUGOSLAVIE.

La Yougoslavie ne produit que des films documentaires, culturels et analogues; cette production a atteint un maximum en 1936.

Les 63 films de 1938 ont été tournés par 14 firmes.

Il est passé, en 1938, sur les écrans yougoslaves, 987 films; c'est un notable progrès sur 1937, où l'on en n'avait présenté que 841. Ce total de 1938 comprend les 63 films nationaux.

Au 1er Janvier 1939, le nombre des Cinémas était de 384, dont 53 muets, totalisant 121.000 places; dans ce nombre, 108 seulement jouent tous les jours, 100 de trois à cinq fois par semaine, 154 une ou deux fois par semaine et 14 occasionnellement.

Les Directeurs paient un impôt d'Etat de 17 % du prix d'entrée; d'autres taxes atteignent 40 % de l'impôt d'Etat, en sorte que la proportion de l'impôt total atteint, en moyenne 33,25 %. A cela vient encore s'ajouter une taxe de 1 dinar par ticket, pour constituer le Fonds de secours aux théâtres.

Le droit de censure est de 3 dinars par mètre pour les grands films et de 1,50 pour les films de culture. Les films nationaux paient la moitié de ce droit. La censure prélève encore un droit de licence de 0,55 dinar par mètre, pour tous les films. Depuis le 16 Mai 1938, on a établi un impôt spécial de 0,50 dinar par mètre de grand film ou de film réclame.

Pour le contrôle, les Importateurs et les Loueurs doivent fournir à l'Office Central du Cinéma l'original des contrats de location sur des formules spéciales qui coûtent 25 dinars pour les films jusqu'à 600 m. et 50 dinars pour ceux au delà.

On compte que, finalement, les frais de licence de présentation d'un grand film reviennent à 40.000 dinars en moyenne.

Il y a eu, en 1938, 22 firmes de location à Zagreb et à Belgrade. On estime les recettes brutes de 1938 à 134 millions de dinars. Au début de 1937, les capitaux investis dans l'Industrie atteignaient 75 millions de dinars.

### † Léon Charrière.

Le 9 août est décédé à Lausanne M. Léon Charrière, administrateur du cinéma «Rex S.A.», membre de l'A.C.S.R. Le défunt était âgé de 52 ans. Il était originaire de Cerniat (Gruyère). Il fit un apprentissage d'électricien. Peu avant la guerre, il ouvrit, à Bulle, un grand commerce d'orchestrions et de pianos mécaniques. Sa maison devint vite prospère. Elle expédiait sa marchandise dans toutes les parties du monde. Quand la mode des orchestrions eut pris fin, ce fut la vente des appareils de radio. Il y a cinq ans, M. Charrière quittait Bulle pour Lausanne où il s'intéressa a l'industrie du cinéma.

Léon Charrière fut un homme très entreprenant, qui avait des affaires un sens avisé.

# Communications des maisons de location

Comme pour les films de long métrage,

**WARNER BROS.**

remporte pour les «courts-sujets» *le plus grand nombre de récompenses décerné à une seule compagnie* par l'ensemble des Directeurs de Cinémas américains.

*7 récompenses sur un total de 16* sont attribuées aux «courts-métrages Vitaphone» de WARNER BROS. (Une compagnie en obtient 3, les 6 autres étant réparties entre les autres producteurs):

Meilleur film musical en 2 bobines, en noir et blanc
Meilleur film musical en 2 bobines, en couleurs
Meilleur film en 2 bobines — sujets historiques
Meilleur film en 1 bobine — sujets comiques
Meilleur film en 1 bobine — dessin animé en noir et blanc
Meilleur film en 1 bobine — sujets sportifs
Meilleur film en 2 bobines — comédies.

Ainsi la Compagnie WARNER BROS. se voit-elle, une fois encore, expressément désignée comme: la Compagnie No. 1.